



RAMTANE LAMAMRA RENCONTRE BACHAR AL-ASSAD

RÉAFFIRMATION DES EFFORTS INLIASSABLES DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DE L'UNITÉ DES PAYS ARABES

Les efforts de l'Algérie et son rôle incontournable en faveur de l'unité des pays arabes ont été salués et soutenus hier par le Président syrien Bachar Al-Assad à l'occasion de la visite à Damas du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra en qualité d'envoyé spécial du Président Tebboune.

p.2



SONATRACH

DEUX DÉCOUVERTES DE GAZ EN EFFORT PROPRE ET UNE DÉCOUVERTE DE PÉTROLE AVEC "ENI"

p.2

DÉCLARÉ HIER À 2H00 AU CENTRE DE CATERING

L'incendie de l'Aéroport d'Alger maîtrisé p.3

CANICULE

Le ministère de la Santé rappelle les précautions p.3

TRAITEMENT DES FICHES DE VŒUX DES NOUVEAUX BACHELIERS

En fonction des places pédagogiques et les critères d'orientation p.4

BMS

Canicule sur trois wilayas du Centre et de l'Ouest du pays lundi et mardi

Des températures caniculaires affecteront trois wilayas du Centre et de l'Ouest du pays, lundi et mardi, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Il s'agit des wilayas de Chlef, Aïn Defla, Relizane où les températures oscilleront entre 43 et 44 degrés, précise le BMS placé au niveau de vigilance «orange».

CULTURE

Hommage à Akli Yahiatene, un des doyens de la chanson algérienne

Un hommage émouvant a été rendu dimanche à Alger à Akli Yahiatene, un des piliers et doyens de la chanson algérienne d'expression kabyle, pour son long parcours artistique et son répertoire musical qui a inspiré de nombreux artistes. Organisée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, la cérémonie en hommage à Akli Yahiatene a drainé un public parmi ses fans, aux côtés de figures du monde artistique.

NOUVEAU STADE DE TIZI-OUZOU:

L'entreprise chargée des travaux d'aménagement intérieur installée

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé, lundi dans un communiqué, l'installation de l'entreprise chargée des travaux d'aménagement intérieur et des travaux primaires et secondaires au nouveau stade de Tizi-Ouzou. Le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi a procédé, dimanche, à l'installation de l'entreprise chargée des travaux d'aménagement intérieur, des travaux primaires et secondaires, des travaux de plomberie, des travaux électriques et des travaux de raccordement aux réseaux d'eau et d'égouts au nouveau stade de Tizi-Ouzou (50.000 places), a précisé la même source.

Ramtane Lamamra rencontre Bachar Al-Assad

Réaffirmation des efforts inlassables de l'Algérie en faveur de l'unité des pays arabes

Les efforts de l'Algérie et son rôle incontournable en faveur de l'unité des pays arabes ont été salués et soutenus hier par le Président syrien Bachar Al-Assad à l'occasion de la visite à Damas du ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra en qualité d'envoyé spécial du Président Tebboune.

«Le Président Bachar Al-Assad a chargé le ministre Lamamra de transmettre ses chaleureuses salutations à son frère le Président Abdelmadjid Tebboune, réaffirmant son soutien et sa reconnaissance pour ses efforts inlassables en faveur de l'unité des pays arabes et du renforcement des valeurs de coopération et solidarité dans l'espace arabe», a noté hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères rendu public au terme de l'audience qu'a accordée le Président syrien au chef de la diplomatie algérienne. Le Président Bachar Al-Assad a exprimé, souligne la même source, «ses remerciements et sa profonde gratitude à son frère le Président Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant les sentiments d'estime, de gratitude et de confiance que voue la Syrie à l'Algérie, peuple et gouvernement, au regard des liens historiques étroits liant les deux pays et peuples frères et des positions constructives et positives de l'Algérie vis-à-vis de la crise syrienne depuis son début».

Le ministère des Affaires étrangères a, également, noté que la rencontre a été l'occasion de passer en revue les relations de fraternité et de coopération historiques entre les deux pays et de procéder à un échange de vues et d'analyses sur la situation actuelle sur la scène arabe et les perspectives de renforcement des relations entre les pays de la région pour leur permettre de relever les défis communs qui se posent dans divers domaines.

«Les entretiens ont également permis de souligner la ferme détermination des dirigeants algérien et syrien à renforcer et enrichir la coopération bilatérale et à poursuivre et intensifier la concertation et la coordination conformément à leur attachement commun aux principes et objectifs de l'action arabe commune», selon la même source.

Par ailleurs, au siège du ministère syrien des Affaires étrangères, M. Lamamra a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue syrien, Faisal Al-Miqdad, suivis d'une séance



■ La partie syrienne a salué «le rôle constructif et prépondérant de l'Algérie sur la scène arabe, réaffirmant le soutien de la Syrie aux efforts consentis par l'Algérie pour concrétiser la Réconciliation nationale palestinienne... (Photo: DR)

de travail élargie aux délégations des deux pays. «Les entretiens ont porté sur nombre de questions liées aux relations bilatérales et aux voies de leur renforcement, outre des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Les deux

parties se sont félicités des liens fraternels solides et séculaires marquant l'histoire commune des deux pays et deux peuples frères, et ont exprimé leur aspiration à concrétiser les perspectives prometteuses de cette relation stratégique et à

consacrer une harmonie et une convergence des positions entre les deux pays, basées sur les valeurs et principes consacrés aux plans régional et international», précise le même communiqué. Et d'ajouter que la partie syrienne a salué «le rôle constructif et prépondérant de l'Algérie sur la scène arabe, réaffirmant le soutien de la Syrie aux efforts consentis par l'Algérie pour concrétiser la Réconciliation nationale palestinienne, garantir une préparation optimale du Sommet arabe, et promouvoir des solutions pacifiques aux crises qui menacent la paix et la stabilité dans son voisinage régional et son prolongement africain», selon la même source.

Au terme des entretiens, «les deux parties ont convenu d'insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de coopération bilatérale et d'accélérer le rythme de coordination à tous les niveaux concernant les développements éfrénés aux plans régional et international», note encore le communiqué.

Pour rappel, dans le cadre de sa visite de travail à Damas en qualité d'Envoyé spécial du président de la République, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a été reçu hier au Palais du peuple par le président de la République arabe syrienne, M. Bachar Al-Assad, à qui il a remis un message écrit de son frère le Président Abdelmadjid Tebboune, tout en lui transmettant ses sincères salutations et son vœu de voir la Syrie recouvrer sa sécurité et sa stabilité et retrouver la place qui lui sied au double plan régional et international», lit-on dans le communiqué.

Radia Z.

Sonatrach Deux découvertes de gaz en effort propre et une découverte de pétrole avec "ENI"

■ Le Groupe Sonatrach a annoncé, lundi dans un communiqué, la réalisation de trois découvertes, dont deux découvertes de gaz en effort propre et une découverte de pétrole en partenariat avec l'italien "Eni". La première est une découverte de gaz à condensat réalisée dans deux réservoirs dévoniens, suite au forage par Sonatrach d'un puits d'exploration "In Ekker Sud West-1" (IEKSW-1), dans le périmètre de recherche "In Amenas 2" du bassin d'Illizi, explique la même source rapportée par l'APS. Le groupe a, dans ce sens, souligné que «les débits enregistrés, lors des tests, sont de 300.000 m³/jour de gaz et 26 m³/jour de condensat, à partir du premier réservoir et de 213.000 m³/jour de gaz et 17 m³/jour de condensat à partir du deuxième réservoir». Quant à la deuxième découverte, elle a été réalisée par Sonatrach et son partenaire "Eni", suite au forage du puits d'exploration "Rhourde Oulad Djemaa Ouest-1" (RODW-1), dans le périmètre de recherche "Sif Fatima 2", situé dans la région Nord du bassin de Berkine, ajoute le document cité par l'APS.

Le puits RODW-1, le troisième de la campagne de forage d'exploration en cours dans ladite région, a mis en évidence une découverte de pétrole brut dans les grès du réservoir "Trias Argileux Gréseux Inférieur (TAGI) de la formation triasique", a fait savoir le Groupe, selon la même source. Durant le test de production, «le puits a donné lieu à 1.300 barils/jour d'huile et 51.000 m³/jour de gaz associé», avance Sonatrach. La mise en production de ces deux découvertes se fera à travers un développement rapide "fast-track", étant donné leur proximité des installations existantes d'Ohanet et de Rhourde Oulad Djemaa (ROD), explique la compagnie. Dans le même sillage, un troisième résultat positif a été enregistré par Sonatrach lors du forage d'un puits de délimitation "Tamzaia-3" (TAMZ-3) sur le périmètre de recherche "Taghit" du bassin de Béchar, où une production «intéressante» de gaz a été obtenue lors du test de formation du réservoir siegenien (dévonien inférieur), annonce également le groupe. «Ce résultat met, ainsi, en évidence un potentiel de gaz dans ce réservoir non testé auparavant dans une région, considérée comme domaine émergent», conclut le communiqué, rapporté par l'APS. Pour rappel, le groupe pétro-gazier national "Sonatrach", a annoncé, le 27 juin dernier, une importante découverte de gaz à condensat dans le périmètre de Hassi R'Mel. «Sonatrach annonce qu'elle a mis en évidence un potentiel important en hydrocarbures dans le réservoir Lias Carbonaté -LD2- au niveau du périmètre d'exploitation de Hassi R'Mel», souligne un communiqué de Sonatrach.

«L'évaluation préliminaire de ce potentiel a montré un volume qui varie entre 100 et 340 milliards de m³ de gaz à condensat», ajoutait la même source, précisant que «ces volumes constituent l'une des plus grandes réévaluations des réserves des 20 dernières années».

«Un programme de travaux de développement est en cours d'exécution pour confirmer les volumes estimés et réaliser des productions en fast-track de l'ordre de 10 millions de m³ par jour à partir du mois de novembre 2022», avait conclu Sonatrach.

Samira Tk.

REPÈRE

Fabrication de conteneurs : **Nécessaire mise en place d'une stratégie pour satisfaire la demande locale et aller vers l'exportation**

Le ministre des Transports, Abdallah Moundji a présidé, dimanche, une réunion technique consacrée à la fabrication de conteneurs destinés aux transports maritime, ferroviaire et routier de marchandises, durant laquelle il a été décidé de mettre en place une stratégie nationale participative qui permettrait de satisfaire la demande locale et accéder aux marchés étrangers, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, le ministre a rappelé l'objectif escompté de cette réunion, à savoir «l'élaboration d'une stratégie nationale de fabrication de conteneurs, avec la participation des acteurs, publics et privés, afin de répondre à la demande croissante en la matière, conformément au programme visant le développement du transport, en atteignant 25% de la part du marché des transports maritime, ferroviaire et routier», précise la même source. L'objectif de ce programme, ajoute le communiqué, est «d'assurer le transport minier dans le cadre de la stratégie du développement de l'industrie minière à travers l'ensemble du territoire national». A l'issue de la réunion, il a été décidé de cerner les besoins du marché national en conteneurs à court, moyen et long terme, fixer la liste des intrants dans le processus de fabrication des conteneurs afin de déterminer le taux d'intégration nationale, prévoir les capacités nationales publiques et privées et définir les normes de conformité».

A noter que la réunion avait pour objectif «la mise en place d'une stratégie nationale participative permettant de traduire sur le terrain ce segment d'activité dans un avenir proche pour répondre à la demande nationale dans un premier temps, et accéder au marché étranger ultérieurement», a conclu le communiqué.

Le pays est en plein cinquième vague

Malgré son recul, la Covid-19 persiste

Depuis le mois de mars passé, la pandémie du Coronavirus a connu un net recul au pays, voire frôlant même la disparition, toutefois et malgré ce repli considérable, la Covid-19 a réapparu en raison de la cinquième vague que traverse actuellement l'Algérie. Le dernier chiffre annoncé par le ministère de la Santé concernant le bilan du 24 juillet passé indique 67 nouveaux cas de contamination à la Covid-19.

Un jour avant, soit le 23 juillet passé, le nombre des cas confirmés était de 72, soit le plus haut taux depuis le 2 mars passé, où le nombre des cas confirmés était de 69 personnes.

Depuis le 6 juillet, le nombre des cas confirmés de Covid-19 n'a cessé d'augmenter chaque jour, passant de 0 à 72 cas, la pandémie de Covid-19 n'a cessé, également, de progresser et de gagner d'autres wilayas du pays. Sur les dix derniers jours, la barre des 300 cas confirmés est frôlée, ce qui dénote l'évolution rapide du Covid-19 surtout après l'apparition d'un nouveau variant en Inde, il s'agit du BA-5. Ce variant indien est déjà



■ Benbouzid : «La situation épidémiologique liée à la propagation du Covid-19 en Algérie est stable, mais le personnel médical demeure mobilisé pour parer à toute éventualité». (Photo : DR)

derrière plusieurs dizaines de cas de contaminations au pays et il est capable de contaminer rapidement les humains. En face, les habitants des grandes villes du pays, là où le plus grand nombre de la population est concentré, ont très vite abandonné le Protocole sanitaire, ils ne portent plus des masques sanitaires et ne respectent plus la distanciation physique, alors que le pays est entré en plein cinquième vague. Cette insouciance collective risque de peser lourdement sur la prochaine rentrée scolaire, où des millions d'élèves sont attendus dans moins de deux mois. Pour leur part, le ministère de la Santé et le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus ont rassuré la société civile, à travers deux communiqués différents datant d'avant-hier, leur surveillance

étroite et permanente de la situation sanitaire et épidémique du pays, surtout face à la tendance haussière du virus et de ses multiples variants, dont le plus redoutable variant indien BA-5.

Il y a quelques jours seulement, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, en tournée de travail dans la wilaya de Tipasa, a rassuré les citoyens de la bonne situation sanitaire que traverse l'Algérie, malgré un rebondissement de la situation sanitaire au pays.

« La situation épidémiologique liée à la propagation du Covid-19 en Algérie est stable, mais le personnel médical demeure mobilisé pour parer à toute éventualité », c'est ce qu'a affirmé depuis Tipasa le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite à travers trois établissements

hospitaliers à Tipasa en signe de solidarité avec le personnel médical de garde, le ministre de la Santé a précisé que « la situation épidémiologique est stable et ne suscite pas d'inquiétude », mais le secteur « demeure mobilisé et prêt à parer à toute éventualité », soulignant que « le personnel médical a acquis une riche expérience dans la lutte contre la propagation du Covid-19 ». Le ministre a indiqué que l'Algérie a su, grâce aux nombreuses mesures et dispositions prises par l'Etat, freiner relativement la propagation de ce virus et à en atténuer l'impact par rapport aux autres pays, dont les pays développés. Enfin, le total des cas confirmés s'élève désormais à plus de 270.000, celui des décès est de 6.876 cas, alors que le nombre total des patients guéris passe à 179.033 cas.

Sofiane Abi

BRÈVES

19^e édition des JM

Beldjoud salue le rôle de la Protection civile et son professionnalisme

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamal Beldjoud, a salué "le rôle important" et "le haut niveau de professionnalisme" des services de la protection civile dont ils ont fait montre lors de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran-2022, a indiqué, dimanche passé, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

"Dans un message adressé au directeur général de la protection civile, le Colonel Boualem Bourrelaf, M. Beldjoud a salué le rôle important et le haut niveau de professionnalisme des services de la protection civile dans l'accompagnement et la réussite des JM d'Oran 2022, et ce grâce à la forte mobilisation de tous les cadres et agents de la protection civile et leur dévouement dans l'accomplissement de leurs nobles missions", lit-on dans le communiqué.

La Direction générale de la protection civile "a accompagné le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM), en veillant au respect des mesures de sécurité au niveau de toutes les structures sportives, de formation et d'hébergement, et à travers la mise en place d'un plan sécuritaire judiciaire pour assurer la sécurité dans tous les regroupements sportifs et festifs organisés à cette occasion, ainsi que toutes les festivités organisées à l'échelle nationale en célébration du soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale", rappelle la même source.

Agence

Déclaré hier à 2h00 au Centre de catering

L'incendie de l'Aéroport d'Alger maîtrisé

Dans une heure tardive de la nuit d'hier, un incendie s'est déclaré à l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene, provoquant quelques dégâts dans un dépôt appartenant à la filiale Catering d'Air Algérie situé dans la zone technique, l'intervention énergique des éléments de la Protection civile a permis de maîtriser le feu après un combat de six heures. « L'incendie s'est déclaré vers 2h du matin dans ledit dépôt relevant de la filiale Catering d'Air Algérie, situé dans la zone technique de l'Aéroport internationale d'Alger Houari Boumediene, avant d'être totalement maîtrisé », c'est ce qu'a déclaré le chargé de la communication à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhelfallah, à l'APS.

Selon le même responsable, « l'incendie s'est déclaré vers 02h du matin dans un dépôt relevant de la filiale Catering d'Air Algérie, situé dans la zone technique de l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene, avant son extinction totale à 08h00 », a précisé le chargé de la communication de la Protection civile d'Alger, tout en ajoutant qu'aucune victime n'est à déplorer lors de cet incendie. Le lieutenant Khaled Benkhelfallah a également ajouté que grâce à la contribution et au renfort des agents de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, l'incendie a été rapidement maîtrisé en quelques heures. « Les agents de la Protection civile ont intervenus sur place, ils étaient assistés

par les agents de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida pour l'extinction totale de l'incendie », dira le Lieutenant Benkhelfallah. Pour sa part, le ministre des Sports, Abdellah Moundji accompagné du directeur de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le colonel Rachid Lattaoui s'est rendu sur les lieux de l'incendie. Par ailleurs, durant les 48 heures passées, pas moins de dix incendies ont été déclarés dans des zones urbaines. Les dix incendies urbains ont touché les wilayas d'Alger, Blida, Relizane, Ain Témouchent, Guelma et Mila, où les interventions effectuées par les sapeurs-pompiers ont permis de circonscrire l'ensemble des incendies et d'éviter leurs propagation vers d'autres lieux mitoyens. Faut-il le rappeler, il y a presque un mois, plus précisément durant le 27 juin passé, le parc d'autobus de Rouïba appartenant à l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a été complètement ravagé suite à un grand incendie qui a provoqué des dégâts considérables à seize autobus au total. Le feu a pris le départ vers 5h00 du matin avant l'arrivée des renforts de la Protection civile qui l'ont maîtrisé au bout de quelques heures d'efforts et de lutte. Ce qui est étonnant c'est que les deux incendies, celui d'hier à l'Aéroport d'Alger et celui du parc de l'Etusa de Rouïba il y a presque un mois, c'est qu'ils ont été déclenchés le même jour (dimanche) et à la même heure, l'aube.

Sofiane Abi

RISQUES

Canicule

Le ministère de la Santé rappelle les précautions

Le ministère de la Santé a rappelé, lundi dans un communiqué, un nombre de précautions indispensables à observer et de conseils préventifs en vue de sensibiliser la population sur les risques liés à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays. « En raison de la hausse sensible des températures que connaît notre pays ces jours-ci, le ministère de la Santé rappelle les mesures préventives indispensables en temps de forte chaleur », indique la même source, précisant que « la population la plus vulnérable est constituée d'enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques ».

A cet effet, les précautions à observer consistent « à fermer les volets et les rideaux des façades du logement exposés au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et éviter de sortir aux heures les plus chaudes », ajoute le communiqué.

Dans le cas où il est « impératif de sortir, il est préférable de sortir tôt ou tard le soir, de porter des vêtements légers et amples et rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil ». Le ministère de la Santé préconise, en outre, de « prendre plusieurs douches par jour dans la mesure du possible, boire suffisamment, éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine et éviter aussi les activités extérieures comme la pratique du sport, le jardinage ou le bricolage ». Pour ce qui est des symptômes qui peuvent alerter en cas d'un coup de soleil (insolation) ou d'une forte chaleur, la même source cite « les maux de tête, l'envie de vomir, une soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche et des confusions mentales », préconisant ainsi d'« appeler les secours ». En attendant l'arrivée des secours, il est conseillé de mettre la personne présentant un de ces symptômes « dans un endroit frais, lui donner à boire, l'asperger d'eau fraîche ou la couvrir à l'aide d'un linge humide et l'éventer ».

R.N.



Traitement des fiches de vœux des nouveaux bacheliers

En fonction des places pédagogiques et les critères d'orientation

Le directeur des enseignements du premier et second cycle, Seifeddine Amara, a assuré, hier lundi que l'opération de traitement des fiches de vœux des nouveaux bacheliers de la session juin 2022 se fait grâce à un logiciel. «C'est un logiciel qui fait le traitement de l'ensemble des fiches de vœux en fonction des places pédagogiques disponibles, tout en respectant toutes les conditions à savoir, les notes requises pour postuler aux différents cursus, les séries du baccalauréat et la circonscription géographique des candidats», a-t-il indiqué.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, Seifeddine Amara a fait savoir que les futurs étudiants connaîtront les résultats qui seront affichés sur le site du ministère de l'enseignement supérieur le 3 août.

«Les candidats qui ne sont pas satisfaits des résultats obtenus peuvent faire un recours du 4 au 6 août», a-t-il dit, rappelant qu'après avoir reçu les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'attendent au traitement des demandes et à l'orientation des étudiants.

Le taux de réussite nationale au Bac, Session juin 2022 était de l'ordre de 58,75% et la moyenne d'admission fixée cette année à 9,50/20 pour la deuxième année consécutive, en tenant compte des conditions sanitaires induites par la pandémie du nouveau Coronavirus qui a influé



■ Abdelbaki Benziane : «Tous les moyens, humains et matériels sont assurés pour la réussite de l'inscription des nouveaux étudiants». (Photo : DR)

sur l'état psychologique des élèves depuis 2020.

La filière des mathématiques était en tête du classement national avec un taux de 78,78%, suivie des langues étrangères (64%), sciences expérimentales (59,32%), lettres et philosophie (54,80%) puis gestion et économie (52,92).

Avant-hier dimanche, le ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a mis en avant, à Alger, les moyens, humains et matériels, assurés en vue de mener à bien les inscriptions universitaires des nouveaux bacheliers de la session juin 2022.

«Tous les moyens, humains et matériels sont assurés pour la réussite de l'inscription des nouveaux étudiants», a-t-il dit.

S'exprimant en marge de l'organisation d'une cérémonie de distinction des étudiants lauréats du championnat mondial de «Huawei ICT Compétition», qui s'est déroulé en Chine, le ministre a rappelé que l'actuelle étape concernait la préinscription qui permet aux étudiants de classer leurs six vœux.

«Et, une fois la préinscription confir-

mée, l'examen des vœux interviendra selon les critères de l'orientation», a-t-il indiqué, assurant que son département ministériel est disposé à recevoir les étudiants et à assurer les prestations universitaires adéquates, dont l'hébergement.

Revenant sur la cérémonie de distinction des étudiants lauréats du championnat mondial de «Huawei ICT Compétition», Abdelbaki Benziane a estimé que cette dernière visait à encourager l'innovation, l'excellence, la création et l'esprit d'initiative, valoriser les efforts de recherche et créer l'esprit de compétitivité entre les chercheurs et les étudiants dans les différents établissements universitaires et de la recherche et entre les établissements. Une cérémonie marquée par la distinction de l'équipe algérienne «Cloud» qui a remporté le Grand prix et de l'équipe Network (réseau) qui a remporté le Premier prix lors de leur participation au concours Huawei ICT Competition 2021-2022, organisé en Chine avec la participation de 120.000 étudiants de 85 pays.

Durant cette cérémonie, l'étudiante Karbadji Lina, lauréate du prix

«Women in Tech», a été honorée, et les majors de promotion de quatre établissements universitaires et des responsables d'établissements universitaires distingués et encouragés à s'ouvrir davantage à l'environnement socio-économique.

Les professeurs qui se sont illustrés par leurs articles scientifiques, ceux ayant été promus lors de la 47^{ème} session de la commission universitaire nationale de promotion des maîtres de conférences de classe «A» au grade de professeur de l'enseignement supérieur et des étudiants ayant participé à l'élaboration du bilan annuel 2021/2022 du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont également été honorés.

Notons qu'auparavant, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a inauguré une fresque murale réalisée par des étudiants au niveau de la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Rabah Mokhtari

AGRICULTURE

Productions agricoles

Vers un nouveau plan de développement

Un nouveau plan de développement des productions agricoles, notamment céréalières, s'étalant jusqu'à 2035, sera finalisé prochainement, a annoncé dimanche à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.

«Nous sommes en train de préparer un nouveau plan à l'horizon immédiat de 2025, ensuite 2030-2035, qui va nous permettre d'asseoir une véritable politique de développement de l'agriculture», a indiqué

M. Henni sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. Ce plan vise, en premier lieu, à atteindre l'autosuffisance totale en matière de production du blé dur et de l'orge, et à augmenter sensiblement la production du blé tendre, selon le ministre.

Le premier responsable du secteur de l'agriculture a relevé, dans ce sens, qu'une cinquantaine d'experts ont été mobilisés pour finaliser ce plan, pour ce qui concerne la céréaliculture, ayant pour objectif de «sécuriser totalement la production de cette filière prioritaire».

Cet objectif est «réalisable» au vu de la disponibilité des moyens, du foncier, de la ressource hydrique, des semences, et d'un réseau des multiplicateurs, explique le ministre soulignant également le rôle des Conseils interprofessionnels et de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) qui jouit d'une «grande» expérience dans ce domaine.

Le ministre a assuré également que la filière a toutes les capacités nécessaires pour augmenter sa production de blé tendre, ajoutant que des expériences réussies ont été réalisées, y compris dans le Grand Sud.

«Pour la culture saharienne, les bilans sont en cours, et cette année nous avons enregistré une production importante de blé dur et une production de blé tendre qui n'est pas à négliger», a-t-il soutenu soulignant que la maîtrise de l'itinéraire technique demeurait vitale pour réussir dans ce domaine.

M. Henni a fait savoir que le plan de développement de l'agriculture englobait l'ensemble des filières, précisant qu'outre la céréaliculture, les rapports relatifs à la filière lait, le foncier agricole, les légumes secs sont fin prêts, alors que ceux concernant la filière des viandes blanches et rouges, et des cultures industriels sont en cours de préparation.

«J'espère que nous allons terminer tout cela avant la fin du mois, pour le présenter aux plus hautes autorités de l'Etat pour validation», a-t-il déclaré.

R.N.

Entrepreneuriat vert

Organisation d'un atelier de formation au profit des micro-entreprises

Le lancement du programme d'entrepreneuriat vert en Algérie est une étape décisive vers l'accélération de la transition à une économie verte et circulaire dans le pays. L'objectif est de contribuer au développement de l'économie nationale, par la diversification de l'économie et la création de l'emploi.

En effet, un investissement accru dans les secteurs de l'économie verte, à savoir, énergies renouvelables, gestion des eaux et des déchets, écotourisme, transport durable, éco-construction et plantes médicinales, pourrait améliorer le taux d'intégration industrielle et promouvoir le développement local.

Dans cette optique un atelier de formation dans le domaine du développement de l'entrepreneuriat vert a été organisé, avant hier à l'École supérieure d'hôtellerie à Alger. Selon un communiqué des services du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, la formation a été supervisée par les services du ministre délégué, représentés par M. Mehdi Cherifi, chargé du partenariat, de la coopération et de la formation à l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade).

Intitulé «définition des besoins en termes

de compétences des métiers verts», l'organisation de cet atelier s'inscrit, selon la même source, dans le cadre du projet de «création d'emplois verts au profit des jeunes pour un avenir professionnel durable».

«L'atelier de formation est encadré par le Bureau de l'Organisation mondiale du travail (OMT) et la participation des représentants des différents secteurs ministériels concernés par l'exécution de ce projet», a conclu le communiqué.

En janvier dernier, le ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, a souligné lors de sa visite de travail et d'inspection à Tissemsilt, l'importance du renforcement de l'entrepreneuriat vert comme étant un axe fondamental pour assurer la transition écologique et la relance économique durable.

«Le ministère de l'Environnement a inscrit dans sa stratégie la création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat vert comme axes fondamentaux de la transition écologique des systèmes de production et aussi comme outil pour réaliser une relance économique durable», a-t-elle affirmé dans ce sens. Cela permettra, poursuit-elle, de concrétiser des programmes de formation couronnés de certificats et de diplômes aux métiers verts, en plus d'accompagner les

jeunes porteurs d'idées et de projets verts pour créer leurs entreprises vertes.

En outre, Mme. Moualfi a souligné que la stratégie du ministère de l'Environnement, qui s'inscrit dans le Plan d'action du Gouvernement, comporte plusieurs axes, dont deux axes importants, le premier est dédié à la promotion de l'écotourisme comme dispositif urgent pour limiter les atteintes à l'environnement et protéger le cadre de vie du citoyen. Par ailleurs, elle a indiqué que son département ministériel encourage les innovations des étudiants universitaires activant dans les secteurs de l'économie verte notamment dans le recyclage et la valorisation des déchets.

La société civile est considérée comme «partenaire fondamental pour la préservation de l'environnement, surtout la promotion de l'écotourisme et le renforcement des comportements amis de l'environnement», a souligné la ministre.

Ainsi, elle a fait part de l'organisation des programmes d'accompagnement continu et de formation spécialisée pour les associations afin de mettre en œuvre leurs activités et leurs programmes.

Manel Z.

INFO EXPRESS

19^e édition des JM Beldjoud salue le rôle de la Protection civile et son professionnalisme

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, a salué «le rôle important» et «le haut niveau de professionnalisme» des services de la Protection civile dont ils ont fait montre lors de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran-2022, a indiqué, dimanche passé, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

«Dans un message adressé au directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourrelaf, M. Beldjoud a salué le rôle important et le haut niveau de professionnalisme des services de la Protection civile dans l'accompagnement et la réussite des JM d'Oran 2022, et ce grâce à la forte mobilisation de tous les cadres et agents de la Protection civile et leur dévouement dans l'accomplissement de leurs nobles missions», lit-on dans le communiqué.

La Direction générale de la Protection civile «a accompagné le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM), en veillant au respect des mesures de sécurité au niveau de toutes les structures sportives, de formation et d'hébergement, et à travers la mise en place d'un plan sécuritaire judiciaire pour assurer la sécurité dans tous les regroupements sportifs et festifs organisés à cette occasion, ainsi que toutes les festivités organisées à l'échelle nationale en célébration du soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale», rappelle la même source. ■

Santé

Inauguration d'un nouveau centre anti-cancer pour enfants à Alger

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a inauguré, samedi passé, un nouveau centre anti-cancer (CAC) pour enfants, relevant du CHU Lamine Debaghine (ex-Maillot) de Bab El-Oued (Alger).

D'une capacité de 140 lits, le nouveau centre permettra d'alléger la charge sur le Centre Pierre-et-Marie-Curie (CPMC) de l'hôpital Mustapha-Pacha d'Alger.

A cette occasion, M. Benbouzid, accompagné du wali d'Alger, Ahmed Maabed, a écouté un exposé présenté par le directeur du CHU de Bab El Oued, Nafaa Tati sur les équipements et la gestion de cette nouvelle structure. Ce nouvel établissement «constitue un acquis pour le secteur et s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par le président de la République, M. Abdelmad-



jid Tebboune, visant à lutter contre le cancer et à éviter certaines contraintes aux citoyens», a-t-il souligné. Le ministre a expliqué, en outre, «les problèmes encore enregistrés en matière de ra-

diothérapie en raison de la panne des accélérateurs à défaut de maintenance, après la dissolution de l'entreprise qui l'assurait». M. Benbouzid avait inauguré auparavant deux établisse-

ments de santé de proximité respectivement dans les communes de H'raoua (est d'Alger) et Bourouba, portant ainsi à 12 le nombre global de ces structures de santé inaugurées depuis le début 2022. ■

Fibre optique

Accélérer la réalisation du projet de la dorsale transsaharienne Alger-Abuja

Les pays membres du Comité de liaison de la dorsale transsaharienne à fibre optique, dont la 1^{re} session s'est tenue dimanche dernier à Alger, se sont engagés à accélérer la réalisation de ce projet stratégique Alger-Abuja, visant le développement de l'économie numérique régionale.

Intervenant à cette session à laquelle ont pris part les pays membres du comité (Algérie, Tchad, Mauritanie, Niger, Nigeria, Mali), le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a rappelé que l'Algérie a achevé les travaux de la réalisation de son tronçon en fibre optique sur une distance de 2548 km.

Il s'agit du câble en fibre optique reliant Alger et Aïn Guezzam (frontière avec le Niger) et d'un autre tronçon allant jusqu'à Tindouf (frontière avec la Mauritanie), témoignant, ainsi, de l'engagement de l'Algérie à concrétiser ce projet stratégique pour la région, a-t-il mentionné.

Le ministre a indiqué que la 1^{re} session du Comité de liaison de la dorsale transsaharienne à fibre optique permettra d'approfondir la coordination et la concertation sur les moyens d'accélérer le projet de réalisation de cette dorsale en fibre optique, ce qui constituera un modèle tangible de partenariat réussi et fructueux.

Ce projet qui intervient en parallèle avec celui de l'autoroute transsaharienne, vise à connecter à l'Internet toutes les agglomérations par où passe son tracé, notamment les zones isolées, et contribuera ainsi à réduire les déséquilibres de développement dans la région, a-t-il expliqué.

De son côté, le ministre tchadien de la Poste et de l'Economie numérique, Idriss Saleh Bachar, a affirmé que la dorsale transsaharienne

en fibre optique permettra d'interconnecter l'Afrique centrale à l'Afrique de l'Ouest via la Méditerranée à travers l'Algérie, précisant que son pays s'engage à mettre les «moyens nécessaires» pour la réalisation de ce projet. Le ministre mauritanien du secteur, Cheikh El Kebir Ould Moulay Taher, a, lui aussi, mis l'accent sur le rôle stratégique que joue l'Algérie dans le développement numérique et technologique de la région, ajoutant que son pays «ne ménage aucun effort pour que le projet de la dorsale transsaharienne se concrétise».

Pour sa part, le ministre nigérien de la Poste et des Nouvelles technologies de l'information, Hassan Baraz Moussa, a mis en avant l'engagement de son pays à accélérer la réalisation de ce projet, affirmant que les travaux «ont été déjà lancés». ■

France

Des députés proposent une résolution contre l'apartheid israélien

38 député(e)s, principalement du PCF ainsi que de LFI, ont présenté à l'assemblée nationale une « proposition de résolution condamnant l'institutionnalisation par Israël d'un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien ». Ils demandent également la « reconnaissance de la légalité de l'appel au boycott des produits israéliens ».

« Notre liberté est incomplète sans celle des Palestiniens ». Par ces mots, prononcés en 1997, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, Nelson Mandela constatait que si l'Afrique du Sud s'était libérée du régime d'une minorité raciste, le monde n'était

pas encore libéré du crime d'apartheid. La prohibition de l'apartheid dans le droit international des droits de l'homme s'applique pourtant à tous les États, sans exception. Elle est aux fondements mêmes des Nations unies.

Les énoncés fondateurs comprennent l'Article 55 de la Charte des Nations unies et l'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Des instruments plus récents, en particulier la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale du 21 décembre 1965, dans son article 3, interdit spécifiquement l'apartheid. 182 États sont parties à cette Convention, y

compris Israël, depuis 1979.

La Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 30 novembre 1973 érige l'apartheid en crime contre l'humanité (dans les articles I et II) et en fournit la définition la plus détaillée dans le droit international. Elle définit en son article 2 le crime d'apartheid comme – « [...] englobant les politiques et pratiques semblables de ségrégation et de discrimination raciales, telles qu'elles sont pratiquées en Afrique australe » – et « les actes inhumains [...] commis en vue d'instaurer ou d'entretenir la domination d'un groupe racial d'êtres humains

sur n'importe quel autre groupe racial d'êtres humains et d'opprimer systématiquement celui-ci ». Une liste des actes qui tombent dans le cadre de ce crime est dressée. Encourent une responsabilité pénale internationale les personnes, membres d'organisations et représentants de l'État qui commettent ou inspirent le crime d'apartheid ou qui conspirent à sa perpétration (art. 3). Elle clarifie aussi la responsabilité et les obligations internationales concernant la lutte contre le crime d'apartheid. Les États membres des Nations unies sont dans l'obligation de respecter la prohibition de l'apartheid qu'ils soient ou non parties à la Convention contre l'apartheid. ■

Les contestations populaires réprimées au Maroc

120 organisations demandent l'ouverture d'une enquête indépendante

Cent-vingt organisations ont condamné dimanche, l'agression brutale dont a été victime le président de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) et le Secrétaire général du parti «Nahj Dimocrati» (Voie démocratique), Mustafa Brahma au moment de la tenue, lundi dernier, d'un sit-in pacifique devant le ministère de l'Intérieur à Rabat, exigeant l'ouverture d'une enquête indépendante sur les cas d'abus contre les manifestants.



Dans un communiqué commun, ces organisations des droits humains ont condamné la répression des membres des différentes forces de défense des droits humains, politiques et syndicales qui composent la Coordination nationale pour la défense du droit d'organisation, de constitution d'organisations politiques, syndicales et sociales, de réunion pacifique et de liberté d'expression. Elles exigent l'ouverture d'une enquête in-

dépendante et impartiale sur les cas d'agression, de répression et d'abus subis par les participants à la manifestation, et la prise de mesures judiciaires et administratives contre ceux qui ont donné ces ordres illégaux. Pour rappel, dans un mépris flagrant des droits de l'Homme, le Makhzen a réprimé lundi dernier un rassemblement pacifique du parti «Nahj Dimocrati» visant à protester contre les mesures et les obstacles

illégaux pratiqués par les autorités locales pour empêcher la tenue de son cinquantième congrès. Des extraits de vidéos publiés par le parti sur sa page Facebook avaient montré une importante présence policière devant le siège du ministère marocain de l'Intérieur et un usage de la force injustifié par les forces répressives contre les protestataires. Cette répression a suscité une colère généralisée, en plus des appels à la mobi-

lisation contre le régime du Makhzen et à adopter une position ferme contre les reculs sans précédent des libertés dans le royaume. Le parti «Nahj Dimocrati» avait publié un communiqué dans lequel il a dénoncé «le traitement brutal» qu'ont subi ses militants, relevant que «cela confirme une fois de plus la cruauté et la sauvagerie (du régime du Makhzen) et sa nature policière». ■

Turquie

Démarrage du vote au référendum sur la nouvelle Constitution

Le vote référendaire sur la nouvelle Constitution tunisienne a commencé, ce lundi, à 6h du matin (heure tunisienne), (5h GMT).

La campagne électorale qui a été lancée le 3 juillet dernier a pris fin samedi, jour du début de vote pour les Tunisiens résidant à l'étranger dont le scrutin se poursuivra jusqu'à lundi. Au total, 348 876 expatriés tunisiens sont inscrits sur les listes électorales sur près de 9,3 millions, dans un pays de 12 millions d'habitants. Selon l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), les résultats du référendum seront annoncés mardi, pour être ensuite soumis aux recours, et les résultats définitifs seront annoncés au plus tard le 27 août prochain.

Le Président tunisien, Kaïs Saïed, avait insisté lors d'un Conseil des ministres sur le rôle clé du peuple pour passer d'une Constitution qui aurait conduit l'Etat à l'implosion, à une Constitution traduisant la volonté des Tunisiens.

Dans une feuille de route censée sortir le pays de la crise politique qu'il tra-

verse depuis plusieurs mois, dévoilée en décembre, le Président tunisien avait annoncé un référendum sur des amendements constitutionnels le 25 juillet, avant des législatives le 17 décembre. Plusieurs partis et associations de la société civile ont soutenu la démarche du Président Kaïs Saïed et appelé à voter Oui pour faire sortir le pays de l'impasse.

Le président du parti «Alliance pour la Tunisie», Sarhane Nasri, a appelé ainsi à voter en faveur du projet de la nouvelle Constitution, pour mettre fin à l'état d'exception, retourner à un processus démocratique «normal» et atteindre la stabilité politique, économique et sociale.

Pour Sarhane Nasri, «jeter les bases de la prochaine phase nécessite, avant tout, un Parlement qui représente le peuple tunisien, qui sera chargé d'élaborer les amendements nécessaires de la Constitution».

Quant à la Centrale syndicale (UGTT), elle a laissé le libre choix à ses adhérents de voter pour ou contre.



Palestine

Des dizaines de colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Des colons israéliens ont pris d'assaut aujourd'hui la mosquée bénie d'Al-Aqsa, selon des sources locales.

Des dizaines de colons ont envahi la mosquée d'Al-Aqsa et ont mené des marches provocantes dans ses cours.

Située à Jérusalem occupée, la mosquée Al-Aqsa est le troisième site le plus saint de l'Islam. C'était aussi la première Qibla de l'islam, la direction vers laquelle les musulmans doivent se tourner pour prier, avant que cela ne soit vers la Mecque, en Arabie Saoudite.

Les colons israéliens entrent régulièrement dans

la région et effectuent souvent des prières juives sur le site, où ils croient que le Second Temple se trouvait autrefois.

Certains militants israéliens de droite ont plaidé en faveur de la destruction du complexe de la mosquée Al-Aqsa pour faire place à un troisième temple.

Ces militants ont de plus en plus cherché à obtenir le soutien nécessaire pour renforcer la présence juive sur le site, malgré un accord de tutelle conclu de longue date entre Israël et la Jordanie, qui conserve le contrôle des lieux saints chrétiens et musulmans à Jérusalem. ■

Céréales

Lavrov réaffirme l'engagement des exportateurs russes à respecter leurs obligations

Le chef de la diplomatie russe en visite en Egypte a tenu, dimanche, à rassurer ses partenaires égyptiens après l'accord sur des «couloirs sécurisés» pour les exportations de grains d'Ukraine et de Russie qui doit éloigner les risques d'insécurité alimentaire en Afrique notamment.

«Nous avons confirmé l'engagement des exportateurs russes de produits céréaliers à respecter toutes leurs obligations», a déclaré Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse après des pourparlers avec son homologue égyptien Sameh Choukri. «Le Président Vladimir Poutine a également souligné cela lors d'une ré-



cente discussion téléphonique avec le président égyptien (Abdel Fattah) al-Sissi», a poursuivi M. Lavrov, qui doit également visiter la semaine prochaine l'Ouganda, l'Ethiopie et le Congo. L'accord signé vendredi à Istanbul entre la Russie et

l'Ukraine, sous l'égide de l'ONU, prévoit l'instauration de «couloirs sécurisés» afin de permettre la circulation en mer Noire des navires marchands, que Moscou et Kiev s'engagent à ne pas attaquer. Il doit permettre d'exporter 20 à 25 millions de

tonnes de grains bloquées en Ukraine et de faciliter les exportations agricoles russes, réduisant ainsi le risque d'une crise alimentaire mondiale, en particulier en Afrique.

La Russie a obtenu la garantie que les sanctions occidentales ne s'appliqueront pas, ni directement, ni indirectement, à ses exportations de produits agricoles et d'engrais.

«Le secrétaire général (de l'ONU) a pris la responsabilité de lever ces restrictions illicites, prises par les Etats-Unis et l'Union européenne, contre les chaînes logistiques et financières (russes)», a réaffirmé M. Lavrov depuis le Caire.

APS

histoire

Célébration de l'indépendance

Une longue et riche histoire dans l'édification de l'Etat-Nation : des Numides à 1962

Selon Ibn Khaldoun, la dynastie Mérinide a régné de 1258 à 1465. Elle serait d'origine zénète issue de la tribu des Wassin. Établis dans le sud des Aurès (Biskra- Algérie), les Banu Marin furent peu à peu, dès le XIe siècle, poussés vers l'Ouest par l'arrivée des tribus arabes des Banu Hilal. Les Mérinides dominent, diverses régions de l'actuel Maroc et imposent durant une année leur pouvoir sur une partie du Maghreb. Le centre de leur royaume se situe entre Taza et Fès. Ses frontières évoluent avec le temps, de l'océan Atlantique à l'ouest, la mer Méditerranée au nord, le domaine des Zianides à l'Est, et le Sahara au sud. En 1358 la mort d'Abu Inan Faris, tué par l'un de ses vizirs marque le début de la décadence de la dynastie qui ne parvient pas à refouler les Portugais et les Espagnols, leur permettant, à travers leurs continuateurs les Wattassides de s'installer sur la côte. La résistance s'organisa autour des confréries et des marabouts. Rappelons que les musulmans composés en partie de Berbères islamisés ont régné près de huit siècles de 711 à 1492 en Andalousie. Une tête de pont musulmane s'est maintenue durant une période en Provence dans le massif des Maures et à Ramatuelle dans le sud de la France jusqu'à la fin du Xe siècle. La Sicile fut également sous domination musulmane pendant près de 250 ans, et la majeure partie de ses habitants se convertirent à l'islam jusqu'à ce que les armées chrétiennes et normandes ne récupèrent l'île, fondant le royaume de Sicile. A la suite du décret d'expulsion des Morisques, une partie d'entre eux s'installe ailleurs en Europe, plusieurs se convertissent au christianisme, le reste se réfugie en Afrique du Nord.

3. De l'occupation espagnole et ottomane à la colonisation française

Au mois de juillet 1501 les Portugais lancent une expédition pour tenter d'accoster sur la plage des Andalouses. Il faudra attendre le débarquement de Mers El Kébir en 1505 pour voir l'Espagne s'engager dans la première expédition organisée contre Oran. Après l'occupation du port de Mers El Kébir et celui de la ville d'Oran - 1509 - la ville fut désertée, puis totalement occupée par les troupes espagnoles. Au XVIe siècle, les Espagnols font ainsi d'Oran une place forte et construisent une prison sur un éperon rocheux près de la rade de Mers El Kébir. Les juifs d'Oran n'eurent pas la vie facile avec les Espagnols, considérés comme des ennemis de la religion. Les juifs qui habitaient Ras El Ain et le Ravin Blanc furent expulsés hors d'Oran à partir

de 1669 durent habiter la montagne de La Corniche Supérieure (Misserghin). En 1510 les Espagnols attaquent la ville d'Alger et bâtirent sur un îlot de la baie d'Alger une forteresse, le Peñón d'Alger, destinée à bombarder la ville et à empêcher son approvisionnement. Pedro prend Béjaia en 1510/1555. Cependant en 1514, grâce à une attaque combinée des Kabyles menée par Sidi Ahmed Ould Kadi à la tête de 20 000 hommes et des Turcs par la mer, la ville de Bejaia sera temporairement libérée de la présence espagnole. Les Espagnols en seront ensuite définitivement expulsés en 1555 par les Ottomans de 1515 à 1830 dirigés par Salah Raïs Pacha. Là nous avons deux versions. Selon la première version, le territoire de l'actuelle Algérie était considérablement divisé. Au sud le sultanat de Touggourt était indépendant depuis 1414, tandis qu'au nord-ouest la région était gouvernée par les zianides à l'exception de la ville d'Oran qui était gouvernée par les Espagnols depuis 1509. La conquête ottomane de la région d'Alger commença en 1518, et fut successivement gouvernée, pour le compte de l'Empire ottoman, par des beylerbeys (gouverneurs généraux) de 1518 à 1587, des pachas de 1587 à 1659, des aghas de 1659 à 1671 et des deys de 1671 à 1830. La région de Constantine, conquise en 1525, prit une relative autonomie administrative par rapport à Alger en 1567 et fut administrée par des beys jusqu'à la conquête française le 13 octobre 1837. Du côté d'Oran, la province fut annexée à l'empire ottoman de 1708 à 1732, puis à partir de 1792. Selon la seconde version, la conquête ottomane de la région d'Alger commença en 1518, et fut successivement gouvernée, pour le compte de l'Empire ottoman, par des beylerbeys (gouverneurs généraux) de 1518 à 1587, des pachas de 1587 à 1659, des aghas de 1659 à 1671 et des deys de 1671 à 1830. En principe, l'autorité des ottomans s'étendait sur l'ensemble de la Régence d'Alger, c'est-à-dire le nord de l'Algérie actuelle. Mais en réalité celle-ci variait selon l'époque et les régions concernées. Ainsi des régions montagneuses comme la Kabylie et ou les Aurès entraient à nombreuses reprises en révolte contre l'Autorité ottomane. À l'est de l'Algérie dans les Aurès plusieurs tribus s'unissent et déclenchent des luttes contre les Ottomans. Les Ouled Daoud ainsi que plusieurs tribus empêcheront les Ottomans de pénétrer dans leurs territoires. Pour la période ottomane nous avons, l'époque des Beylerbeys 1515 à 1587 et l'époque des Pachas 1587/1659. Cette période est surtout marquée par la lutte de Charles Quint et son

vassal Barberousse. Pendant cette période, les trois règnes d'Hassan Pacha ou «Hassan Barberousse», fils du fondateur de la régence, furent marqués par des interventions armées au Maroc et des tentatives de reprises d'Oran. Le sultan ottoman a choisi la durée du règne d'un pacha de 3 ans. Le premier était Dali Ahmed Pacha 1589/1582, Pendant ce règne les relations entre la France et l'Algérie ont connu une détérioration suite à son soutien aux Espagnols contre l'Algérie. Ensuite l'époque des Aghas 1659/1671 et l'époque des Deys 1671/1830. Les Aghas sont les officiers des forces terrestres ; l'agha était nommé par le conseil. Cette période a connu une grande attaque de la France sur El Kala en 1663 et une autre sur Jijel en 1664 mais toutes ont échoué. Vers 1600 se stabiliseront définitivement les frontières orientales et occidentales de la Régence, à la suite des victoires sur le sultan marocain Moulay Ismaïl en 1694. Le pouvoir de ces chefs s'accrut rapidement. Baba Ali en 1710 obtient l'investiture de la Régence. Comme leur pouvoir était électif, les deys restèrent toujours à la merci des janissaires, qui les déposaient à leur gré. Le dernier dey d'Alger, Hussein régnait depuis 12 ans au moment de la conquête française en 1830. Cependant des zones géographiques n'ont pas été dominées par les Ottomans de 1515 à 1830 ayant été incapables d'étendre leur autorité aux régions sahariennes. Le Sahara était l'axe principal des échanges commerciaux entre l'Afrique noire et le nord. A Ouargla, les habitants étaient gouvernés par l'autorité des zaouïas. Les mouvements des marabouts étaient fort implantés dans toutes les régions du sud et dans une partie des Aurès. Dans l'extrême sud, une confédération targuie, les Kel Ahaggar, fut formée dans le Sahara algérien vers l'année 1750.

Quant à la colonisation française de 1830 au déclenchement de la guerre de libération nationale, il semblerait, peut être un prétexte, que tout aurait commencé par la fameuse affaire de l'éventail. L'origine de la dernière querelle entre la France et la régence d'Alger remonte au Directoire des commerçants juifs de Livourne installés à Alger, les Bacri et les Busnach, ont alors livré d'importantes quantités de grains pour nourrir les soldats participant avec Bonaparte à la campagne d'Italie. Bonaparte refuse de régler la facture qu'il juge excessive. En 1820, Louis XVIII éponge la moitié des dettes du Directoire. Le dey, créancier des Bacri pour 250 000 francs, exige de la France le versement de la somme destinée aux commerçants livour-

nais. Comme il pense que la France n'a pas l'intention de rembourser le prêt, il se trouve déjà en froid avec le consul. Mais une affaire bien plus grave met le dey hors de lui : la France avait la concession d'un entrepôt commercial à La Calle, et par l'intermédiaire de son représentant Deval, s'était engagée à ne pas le fortifier. Or, elle a fortifié l'entrepôt. Lorsque le dey s'en rendit compte et qu'il demanda par écrit des explications au gouvernement français sans obtenir de réponse, il se contenta de demander des explications verbalement au consul de France qui choisit le parti de le prendre de haut. Le 30 avril 1827 à Alger, le dey soufflette avec son éventail le consul de France, Deval. L'épisode entraîne la rupture diplomatique avec la France. Le Conseil des ministres décide d'organiser une expédition en Algérie le 31 janvier 1830. La conquête de l'Algérie de 1830 à 1871, marque la fin de la domination ottomane et le début de la domination française. D'abord nommés «possessions françaises dans le Nord de l'Afrique», ces territoires prendront officiellement le nom d'Algérie, le 14 octobre 1839. La population algérienne est estimée à 3 millions d'habitants avant la conquête française de 1830. Selon l'ouvrage Coloniser, exterminer de l'historien Olivier Le Cour Grandmaison je cite : « le bilan de la guerre, presque ininterrompue entre 1830/1872 souligne son extrême violence ; il permet de prendre la mesure des massacres et des ravages commis par l'armée d'Afrique. En l'espace de quarante-deux ans, la population globale de l'Algérie est en effet passée de 3 millions d'habitants environ à 2.125.000 selon certaines estimations, soit une perte de 875.000 personnes, civiles pour l'essentiel. Le déclin démographique de l'élément arabe était considéré comme bénéfique sur le plan social et politique, car il réduisait avantageusement le déséquilibre numérique entre les indigènes et les colons." Plusieurs observateurs s'accordent à dire que la conquête de l'Algérie a causé la disparition de presque un tiers de la population algérienne. Guy de Maupassant écrivait dans Au Soleil en 1884 je le cite : «Il est certain aussi que la population primitive disparaîtra peu à peu; il est indubitable que cette disparition sera fort utile à l'Algérie, mais il est révoltant qu'elle ait lieu dans les conditions où elle s'accomplit». Nous pouvons scinder cette période historique en plusieurs phases.

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul (A suivre)

PRÉAMBULE

L'étymologie du nom en arabe, Al-Djaza'ir, rattache le nom aux îles qui faisaient face au port d'Alger à l'époque et qui furent rattachées à sa jetée actuelle. Le terme d'île pourrait selon des géographes musulmans du Moyen Âge désigner la côte fertile de l'actuelle Algérie, coïncée entre le vaste Sahara et la Méditerranée, apparaissant alors comme une île de vie. En ce qui concerne Mezghenna, Tassadit Yacine rapporte l'hypothèse d'une forme arabisée d'Imazighen, donnant au pays le nom originel Tiziri At Imezghan, "Ziri des Berbères". Une autre étymologie situe son origine dans le nom de Ziri Ibn Menad Djezaïr alors de Ziri du berbère Tiziri. L'appellation Algérie provient du nom de la ville d'Alger qui dérive du catalan Aldjère lui-même tiré d'Al-Djaza'ir, nom donné par Bologine Ibn Ziri, fils du fondateur de la dynastie Ziride, lorsqu'il bâtit la ville en 960 sur les ruines de l'ancienne ville au nom romain Icosium, Djezaïr Beni Mezghenna. Le nom en français, Algérie, utilisé pour la première fois en 1686 par Fontenelles pour qualifier la Régence d'Alger, est officiellement adopté le 14 octobre 1839 afin de désigner ce territoire faisant partie de la Côte des Barbaresques. Ainsi, l'Algérie dans sa préhistoire est d'essence berbère et selon une version fréquente aurait le sens d'Homme libre, de rebelle, mais dans le cadre d'une rébellion organisée. Les Berbères sont un ensemble d'ethnies autochtones d'Afrique du Nord qui occupaient, à une certaine époque, un large territoire qui allait de l'Ouest de la vallée du Nil jusqu'à l'Atlantique et l'ensemble du Sahara. Ils y fondèrent de puissants royaumes, formés de tribus confédérées. Connus dans l'Antiquité sous les noms de Maures, ou encore Numides, l'Algérie connut la conquête romaine, l'invasion vandale, la conquête arabe, la conversion à l'Islam, la conquête espagnole, ottomane et française. Mais depuis de longs siècles, une conscience nationale algérienne s'est forgée, malgré bon nombre de péripéties tout au long de son histoire. L'histoire étant le fondement de la connaissance, cette présente contribution, dont l'objectif est de démystifier l'histoire millénaire et combien riche de l'Algérie, certainement imparfaite comme toute recherche à approfondir, en espérant qu'elle suscite un débat contradictoire au profit exclusif de l'Algérie, sera scindée en cinq parties : l'Algérie de la période des Numides à la période romaine ; de la période du kharidjisme à la dynastie des Almohade ; l'occupation espagnole et ottomane ; la colonisation française de 1830 à 1962 et du nationalisme algérien à la révolution du 1er novembre 1954 pour aboutir à l'indépendance de l'Algérie le 05 novembre 1962. Le plus grand ignorant étant celui qui prétend tout savoir, cette contribution étant certainement imparfaite, toute critique productive sera la bienvenue.

Boumerdès

Bordj-Menaïel, la légende

Beaucoup de présidents d'APC se sont succédés à la tête de la commune de Bordj-Menaïel, et cette dernière n'a rien vu venir.

Autrefois elle était en avance sur des communes tels que Khemis El Khechna, Boudouaou, Isser, Thenia, Beni Amrane, Dellys et autres agglomérations très huppées, mais la population ménaïle pense qu'avec les nouveaux élus locaux, à l'image des Hirche Abdelghani (maire) de Saadaoui Mohamed, de Boudaoud Fateh, de Hadjeres Boualem, de Cheklate Sida Ali, de Siad Brahim, de Gaoua Amar, de Gaouaoui mohamed, de Zerkal Youcef et Azazna Riadh. Beaucoup d'anciens élus ont échoué, ils n'ont rien ramené pour la localité des coquelicots. Qu'avons-nous offert à la Juan-La-ventille ? Mais cependant, la commune de Bordj-Menaïel a besoin de tous ses enfants si elle veut aspirer à un éventuel changement, que ce soit dans le cadre socio-économique, socio-culturel, socio-sportif, socio-commercial. Bordj-Menaïel possède une armada de comédiens, à l'image des Baouali Hocine, plus connu par Hocine El visa, Sofiane Dahmani un brillant scénariste et comédien, Bouagar Madjid, un talentueux comédien et scénariste, Omar Fatmouche, l'imminent dramaturge, Haddar, comédien et scénariste, Omar Chouchane brillant réalisateur de films, Riadh Azazna écrivain et homme de théâtre, Azazna Ahcene et Mohamed, d'excellents acteurs de films et de théâtre, Mustapha Azazna, personnage de théâtre et de films et scénariste, Daid comédien. Le petit Bambin surnommé Aouini, et Zaouidi acteur et animateur, les talents ne manquent pas à Bordj-Menaïel. Dans le domaine sportif, et malgré le manque de moyens et d'infrastructures, cela n'empêche que le judo prend une place choix avec Azzedine Kerbouche, un entraîneur qui a donné beaucoup de champions, la boxe qui occupe une place honorable et qui a toujours glané des médailles avec l'excellent Ouradi Abdelhalim, le football qui renait de ses cendres, la JSBM qui actuellement se trouve en division nationale deux. Cette dernière a raté l'accession en division nationale une la saison écoulée et c'est bien dommage.

Actuellement Bordj-Menaïel fait partie des trente-deux communes de la wilaya de Boumerdès, elle est la première agglomération de par sa superficie (97,80 km²) et la seconde de par sa population.

La localité de Bordj-Menaïel, surnommée la ville des coquelicots, se trouve dans une région fascinante

Les habitants sont vraiment courtois, polis, accueillants et d'une extrême gentillesse.



Elle offre à ceux qui y mettent les pieds pour la première fois une ambiance particulière, la vie est paisible et les habitants vivent apparemment dans l'insouciance puisque la nature a gratifié la région d'un environnement d'une rare beauté. Bordj-Menaïel est habillée d'une couche épaisse d'herbe douce dominée par l'abondance des coquelicots, fleurs aux couleurs rouge et noire qui dégagent une odeur qui embaume l'air avec des senteurs qui chatouillent les narines. C'est ainsi qu'elle est reconnue par la région ou pousse cette formidable fleur sauvage et dont les deux clubs de football, la JSBM et le WRBM portent les couleurs des Reds Black.

Magnifique agglomération

Que de plaisir d'aller visiter cette magnifique agglomération réputée autrefois par ses plus beaux cafés («Le montagnard» de feu Papa Naili, «Le rond-point» de feu Amar El kini, du café «Les chasseurs» de feu Saidi, «El Behdja» de feu Ali Ouriachi, du «café d'Alger» lieu de rencontre des T'babla, du café de feu Chabane, lieu de rendez-vous des émigrés, du café de feu Hocine Hamrioui spécialiste de thé, dont lui seul connaissait le secret de la recette, accompagné de cacahuètes). Cette ville éblouit par son charme légendaire qu'elle étale à des visiteurs en quête de repos et que le Seigneur (Dieu le Tout Puissant) a gâtée de tous les ingrédients de la nature. Bordj-Menaïel est une forteresse qui a connu plusieurs invasions des peuples de la Méditerranée qui l'ont convoitée pour ses richesses naturelles et la trouvè-

rent aussi comme une porte idéale pour poser pied dans la région de la Grande-Kabylie.

Littoral paradisiaque

Bordée au nord par la mer Méditerranée avec ses plus belles plages et d'un littoral paradisiaque où il fait bon vivre (Cap-Djinet, Dellys, Tigzirt, Zemmouri El Bahri, Figuier, Boumerdès, Boudouaou El Bahri, Sarcouf, la Pérouse, et autres bords de mer et forêts). Le mois de janvier est la période de l'arrivée des cigognes qui rejoignent les nids des années d'avant et mars-avril sont les mois où les oiseaux de toutes catégories, hirondelles, rouges-gorges, Zerkours viennent embellir les décors. Bordj-Menaïel montre toujours les stigmates de la guerre de Libération nationale dans une région où les combats étaient durs, résultat d'un lourd tribut donné pour recouvrer l'indépendance du pays. C'est une région fascinante pleine de nostalgie qui vous fait rappeler votre enfance et les bons moments de joie et de plaisir où l'adulte se mélangeait avec les jeunes adolescents pour jouer la grande toupie que l'on surnommait «El Guangui ou El Barnina» auxquelles on tuait une grande mouche qu'on faisait rentrer par un clou, lorsque la toupie tournait, elle dégageait un son comparable à une mouche. Qui de nous ne se rappelle pas le cimetière de Sidi-Zahar implanté dans un endroit captivant plein de souvenirs et de perfection naturelle où les arbres de caroubier pullulaient. Aussi, le regard projeté au loin nous fait découvrir El Goubja jouxtant

le château d'eau plus connu sous le nom de Aïn Bouharrou situé au sommet de la crête Menaili, en pleines maisons qui portent le nom de la commune, allusion faite aux premiers logements attribués par la mairie de Bordj-Mentale. Bordj-Menaïel est située dans une région merveilleuse que la nature a gratifiée de paysages enchanteurs à couper le souffle et qui regorge de sources naturelles drainées et servies dans des fontaines où les populations partent chercher à bord de leurs véhicules soit à Aïn Tiharakine, Aïn El Hamra, Aïn de Légata, Aïn Skhouana. A proximité de la cascade des chachers, des sources se trouvant dans des coins paradisiaques symbolisent toute la beauté des panoramas splendides. Que d'atouts ! C'est un fait réel puisque Bordj-Menaïel est gâtée par Dame nature, elle bénéficie d'un important potentiel naturel et même touristique composé d'espaces montagneux forestiers, des sites historiques non exploités, des lieux archéologiques laissés pratiquement à l'abandon et sous-médiatisés et où l'on retrouve dans cette région quelques vestiges de l'empire romain et ottoman.

Bordj-Menaïel possède beaucoup de potentialités à tous les niveaux pour faire de cette ville une agglomération plus ouverte au monde car elle le mérite amplement. Et c'est pour cela que nous n'omettrons jamais de dire que Bordj-Menaïel mérite le statut de nouvelle wilaya ou de wilaya Déléguée, ce titre honorifique lui ouvrirait les portes du développement, de l'émancipation.

Kouider Djouab

Tiaret

Pour qui roule le chargé du suivi des projets ?

Les nouvelles cités occupées par les bénéficiaires ont connu une série de réclamations, a-t-on appris sur les lieux, à l'image des 750 logements de Oued Tolba «Saada». Une fois les entrepreneurs ont plié bagage, les problèmes poussent comme des champignons, dont le réseau d'AEP, les travaux ne répondent pas aux normes, car les vannes de la principale sont pleines de sable, un projet mort-né depuis près de 8 mois, les agents de l'ADE n'arrivent pas à intervenir pour enterrer l'anomalie. On assiste au système «D», si le premier creuse, le se-

cond débouche et le citoyen court pour l'achat du précieux liquide. Faut-il aussi signaler, lors du relogement des 750 occupants, une partie des toits sans cheminées, grâce à l'intervention des agents de l'OPGI, le calme a gagné le terrain. Pour le mur de la clôture estimé à des centaines de millions de centimes a causé des dégâts. Suite aux fortes pluies qui se sont abattues dernièrement sur la région, le mur de soutènement construit quelques mois auparavant s'est complètement effondré. Pour les dégâts, on signale la chute des poteaux

de l'éclairage public, heureusement aucune victime. Avec l'accélération du rythme des réalisations, certains projets ont connu la politique du bricolage et du rafistolage. Qu'attendent les pouvoirs pour l'ouverture des enquêtes afin de barrer les routes aux mécontents et aux manifestants ? Pour rappel, à chaque opération de remise des clés, on assiste à des réclamations, de manque des accessoires, robinets, serrures, prises d'électricité et des fuites d'eau et gaz de ville. Même les instructions du premier responsable n'ont pas en-

core trouvé le chemin, à l'image des 500 logements, un quota pour boucler le social non encore distribué, prévu le 5 juillet dernier. Selon certains, une panoplie de réserves sur la table des négociations. A propos des cent unités ont connu un litige entre les deux parties depuis des années, qui tarde à voir le jour. Une combine entre les chargés de suivi et les pseudo-entrepreneurs restent à expliquer ? On parle de la qualité et les normes internationales, mais à Tiaret chacun gère à sa manière.

Hamzaoui Benchohra

courrier

Lettre ouverte

A Son Excellence Monsieur le Président de la République

Objet : Déclaration de constatation de la commission d'urbanisme du 13/10/2021

Monsieur le Président de la République,

Je vous informe que je suis en conflit avec mon voisin depuis le 12/08/2021 à cause de sa construction qui n'est pas conforme au plan lot n° 2 délivré le 06/07/2021 - N°P.C235. Section 544 n°2. Rue de la Palestine Rouiba.

M.Boudelaa Lounes possède 2 lots jumelés: le n°2, 200m2, Rue de la Palestine et le N°1, 200m2 en face du CFPA le 12/08/2021. Il a commencé les travaux, il a creusé un sous-sol de 400m2 avec une profondeur de 2.50m, et il a un seul permis de construire qui date du 06/07/2021. J'ai fait une requête au président de l'APC, le wali délégué de Rouiba pour avoir une commission d'enquête d'urbanisme

Trois commissions sont sorties

Lundi 23/08/2021 : la 1^{re} commission est sortie à 9h, ils étaient nombreux. Le commissaire, il m'a humilié devant tout le monde en présence du chef service du guichet unique, rien n'a été fait, rien à signaler et les travaux

ont continué.

Lundi 13/09/2021 : la 2^e commission est sortie à 10h avec le bus Toyota Bleu, il y avait les membres de la commission, j'ai reconnu un membre de la daïra et le chef du guichet unique. Rien n'a été fait, ni PV, ni rapport. Ils ont discuté entre eux et ils sont partis et les travaux ont continué lundi 04/10/2021, ils ont coulé la dalle du sous sol (lot N°02).

Mercredi 13/10/2021 : la 3^e commission est venue à 15h, il y avait l'inspectrice et un membre de la daïra de Rouiba, un agent de l'ordre public et 2 autres agents, l'inspectrice a fait le PV et a délivré une convocation au propriétaire, je ne connais rien sur la rédaction du PV, les travaux étaient à l'arrêt depuis 04/10/2021.

En décembre 2021, j'ai commencé à m'inquiéter sur mes requêtes qui ont trop durées, je me suis déplacé à la daïra pour demander les résultats, un membre de la daïra ma dit qu'il a fait un rectificatif, il ne faut plus revenir ici, il faut voir avec l'APC au guichet unique, je me suis dirigé vers l'APC, même réponse, il a fait un rectificatif, il faut voir avec l'Inspection. Je suis allé à l'Inspection, j'ai rencon-

tré l'inspectrice, elle m'avait dit que j'ai fait mon travail, ne revient plus et ne m'écrit plus, il faut voir avec le guichet unique, elle m'a délivré le N° de PV et la date, et ce quelle a demandé au guichet unique et elle n'a pas eu de réponses dont ci-joint une photocopie. Maintenant, je ne sais pas à quel saint me vouer.

Là, je me suis réveillé sur place et j'ai su qu'il y a une mauvaise entente ou un conflit entre le guichet unique et l'Inspection, il y a du (louche) dans cette affaire. Il y a à boire et à manger dans cette affaire, ils ne travaillent pas en collaboration, chacun fait les choses de son côté, c'est l'anarchie, c'est une jungle urbaine, c'est le citoyen comme moi qui paient, quelqu'un qui travaille dans l'administration d'un Etat de droit, il faut qu'il soit juste et équitable en vers Dieu et le citoyen, la loi avant tous et respecter ces engagements pour être respecté.

Toutes mes requêtes depuis le 15/08/2021, à ce jour

- Le lot n°02, section 544, n°02. Rue de la Palestine, Rouiba. Permis de construire délivré le 06/07/2021,

n°235. Infraction «non conforme». Non pas le lot n°1 sans permis de construire en face du CFPA

Lot n°02 : infraction : «non conforme»

Lot n°01 : sanction sans permis de construire en face du CFPA a été régularisé illégalement, les travaux ont repris le 05/03/2022.

Je vous fais savoir Monsieur le Président de la République, que mon dossier est toujours en cours, il n'est pas clôturé

J'attends toujours la réponse de la part de l'autorité compétente, je ne m'arrête pas jusqu'aux jours où la vérité soit claire.

J'attends toujours la réponse de votre part, il faut mettre fin à ces abus de confiance et d'autorité. C'est une atteinte à la probité.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République à mon profond respect.

Tahenni Saïd

17 Rue de la Palestine, Rouiba - Alger
Tel : 0559.18.72.68

Lettre ouverte

A Son Excellence Monsieur le Président de la République

Votre excellence,

Nous avons l'honneur de vous solliciter très respectueusement afin de prendre connaissance de notre situation qui est sans aucun doute unique en son genre. Notre immeuble situé en plein centre d'Alger est privé d'eau depuis le 14 janvier 2021, soit depuis 15 mois.

Contactée, la SEAAL a refusé de se mêler, car le problème est interne à l'immeuble.

Nous vous détaillons la chronologie des faits.

En 2015, un nouveau propriétaire est arrivé. Il a acheté l'appartement du 5^{ème} étage de notre immeuble situé au même niveau que 2 terrasses et 1 buanderie.

Etant émigré, ce sont son frère et sa sœur qui ont occupé les lieux en 2017.

Notre syndic à savoir, une dame âgée continuait à gérer les terrasses, mais en 2019, une action en justice a été intentée par le propriétaire arguant de son droit les terrasses qui a été rejetée donnant au syndic la gérance des parties communes.

Non content du verdict décrété par le tribunal de Sidi M'hamed, le propriétaire a ramené une autre sœur arriérée mentale d'une extrême violence, elle a chassé sa sœur, agressé le syndic et l'infirmière du médecin qui exerce dans l'immeuble et a condamné les terrasses, ouvrant même une issue directe de l'appartement avec l'aide son père et frère. Le collectif des copropriétaires a alors est en justice l'émigré : verdict quelques mois plus tard en notre faveur, mais il a été fait appel sans succès : les

terrasses étant des parties communes. Le 14 janvier 2021, les canalisations d'eau ont été coupées et emportées pour être vendues étant en cuivre, privant l'immeuble de ce liquide vital donc indispensable jusqu'à ce jour.

L'immeuble s'est vidé de ses occupants : il n'y a que le cabinet médical, des jeunes syriens locataires et le syndic.

Le 14 octobre 2021, le procureur de la République a procédé à l'ouverture des terrasses qui ont été refermées aussitôt après le départ des policiers, et de l'huissier.

La décision de justice étant irrévocable, le propriétaire du 5^{ème} étage a donc bafoué la loi et n'a peur de rien ainsi que sa sœur qui ne répond à aucune injonction de la police ni à aucune

convocation du procureur. Le plafond de la cuisine du syndic située sous une des terrasses s'est effondré depuis 1 année, l'eau coule à chaque fois qu'il pleut et cela nécessite des travaux d'étanchéité qui ne peuvent être réalisés pour l'instant. Monsieur le Président de la République, nous vivons une situation pénible et injuste voulue par des gens malhonnêtes et sans scrupules. Monsieur le Président de la République, en attendant une réponse favorable et diligente de votre part, nous vous prions d'agréer l'expression de toute notre gratitude et notre très haute considération.

Pour les propriétaires, le syndic

Madame Boudekhana (Vve Maouche)
Fatima. 42 Rue Ahmed Zabana - Alger -
MOB : 0554 97 09 66

Lettre ouverte

A Monsieur le ministre des Finances

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement solliciter de votre haute bienveillance de bien vouloir émettre un avis favorable à ma requête.

Je vous fais savoir que l'appartement que j'occupe au premier étage en dessous d'une terrasse avec plein de fissures et une liste ayant ob-

tenu après l'expertise du CTC et APC la mention «Résultat orange à démolir». Là, je reçois une taxe foncière à payer avec augmentation de 50% pour 2020, la somme de 2700,01 DA avant 2017, je payais 980,00 DA. Après 2017, jusqu'à 2019, je payais 2021,00 DA, augmentation de plus de 100%. Voilà une

autre augmentation en 2020 et de 50%, 2701,00 DA, réclamation impôt. Cité Amirouche pas au courant. Impôt, APC de H.Dey m'ont orienté à la direction des impôts Agha. Monsieur le ministre, je vous demande de bien vouloir prendre en considération ma requête.

Veillez croire, Monsieur le ministre des

Finances, à l'expression de ma haute considération.

M. Benmeddah Abdelaziz, Mme Benmeddah, née Benchaou Fama.
1 rue Boudjemaa Moghni.
Hussein Dey (Alger)

Mob : 0796702073

Championnat arabe de natation Oran-2022 La sélection algérienne termine à la deuxième place

→ La sélection algérienne de natation (hommes) a réussi une bonne moisson lors de la quatrième et dernière journée du Championnat arabe clôturé samedi soir à Oran, en s'adjudant 11 médailles dont quatre en or, mais elle termine l'épreuve à la deuxième place derrière l'Egypte au classement général.



■ Rania Nefsi s'est taillée la part du lion des médailles d'or.

Pour le quatrième jour de suite, le Centre nautique du complexe Miloud-Hadefi a été le théâtre d'une nouvelle bataille entre Algériens et Egyptiens, notamment chez les hommes où les éléments de la sélection nationale gardaient encore l'espoir de refaire leur retard sur leurs hôtes. A l'arrivée, la dernière course dédiée au relais 4X100 m nage libre a été déterminante dans la victoire des nageurs égyptiens, vainqueurs de pas moins de 10 médailles d'or contre 9 pour les Algériens, qui n'ont pu ainsi passer à la première place malgré leurs trois médailles d'or récoltées lors de cette dernière journée. En revanche, la domination de l'équipe égyptienne chez les dames était presque copieuse. Elle s'est même poursuivie au cours de cette dernière journée, pendant laquelle elle a porté à 13 le total de ses médailles en vermeil contre 5 pour l'Algérie. Au classement général, c'est

encore l'Egypte qui a eu le dernier mot avec 23 médailles en or, 14 en argent et 9 en bronze. L'Algérie, quant à elle, a gagné 14 médailles en or, 18 en argent et 13 en bronze. La troisième place est revenue à la Tunisie avec 1 en or, 5 en argent et 4 en bronze. Le président de la Fédération algérienne de natation, Abdelhakim Boughadou, a qualifié, dans une déclaration à l'APS, de « franc succès » cette cinquième édition du Championnat arabe que l'Algérie a abrité pour la première fois de son histoire, mettant en avant l'émergence de plusieurs jeunes de la sélection algérienne auxquels il a prédit un avenir radieux « s'ils continuaient à travailler dur pour progresser ». « Cette compétition a prouvé qu'on a de jeunes talents qui

peuvent réussir à l'avenir. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux appartiennent toujours aux catégories jeunes et sont concernés par le Championnat arabe des jeunes en septembre prochain en Egypte », a-t-il encore dit. Il a, en outre, estimé que ce rendez-vous arabe est une aubaine pour les nageurs algériens pour préparer le prochain Championnat d'Afrique Open en Tunisie dès le mois d'août à venir, tout en saluant notamment les performances de la vedette de la natation algérienne, Jaouad Syoud, vainqueur de quatre médailles d'or dans ce Championnat, et avec lequel la Fédération algérienne de natation entend réaliser un « projet ambitieux », selon ses dires. Pour sa part, Rania Nefsi, qui s'est taillée la part de lion des

médailles d'or remportées par la sélection nationale féminine, a reconnu que les résultats de ses équipières n'ont pas été à la hauteur, justifiant cela par la longue période d'inactivité à laquelle les nageurs algériens, en général, ont été contraint après la propagation du Covid-19, ce qui les a mis en difficultés quand ils ont renoué avec les bassins. Plus de 200 nageurs et nageuses issus de 11 pays ont pris part à ce Championnat arabe qui a vu dimanche le déroulement de la course en eau libre sur une distance de 5 km à la plage « New Beach » à Ain El-Turc.

R. S.

Tableau des médailles après la 4^e et dernière journée

Classement final (hommes)				
Pays	or	argent	bronze	total
1-Egypte	10	8	6	24
2-Algérie	9	7	6	22
3-Koweït	1	3	2	6
4-Jordanie	1	1	-	-
5-Tunisie	0	3	4	7

Classement final (dames)				
1-Egypte	13	6	9	28
2-Algérie	5	11	7	23
3-Tunisie	1	2	1	4
4-Jordanie	0	0	2	2
5-Koweït	0	0	0	0

Classement final général				
1-Egypte	23	14	14	52
2-Algérie	14	18	13	45
3-Tunisie	1	5	5	11
4-Koweït	1	3	2	6
5-Jordanie	1	1	4	6

Transfert

Boukemouche rejoint le Racing Club de Lens

Le jeune gardien international algérien Amine Boukemouche a quitté l'US Orléans pendant le marché estival des transferts, pour rejoindre le Racing Club de Lens, sociétaire de la Ligue 1 française de football, a rapporté dimanche le site local,

lensois.com. Boukemouche s'est engagé avec la catégorie des moins de 19 ans, alors que le montant et la durée du contrat n'ont pas été spécifiés. Né en 2005, le jeune Algérien a joué au Paris 13 Atletico (ndlr : FC Gobelins à l'époque).

En 2020, il a rejoint le Centre de formation de l'US Orléans, où il est resté jusqu'à cet été. L'année 2020 était également celle de sa première sélection chez les Verts, puisqu'il a été convoqué chez les moins de 17 ans.

Championnats d'Afrique des jeunes de tennis de table

Quatre médailles de bronze « par équipes » pour l'Algérie

Les sélections algériennes des U15 (garçons et filles) et des U19 (garçons et filles) ont remporté quatre médailles de bronze, une pour chaque catégorie, samedi à Tunis lors du tournoi par équipes des Championnats d'Afrique des jeunes de l'ITTF qui se poursuit jusqu'au 27 juillet. Chez les cadets, le trio Abadli Wafi Chams Eddine, Bilel Zoutiene et Chakib Mahgoun se sont inclinés au match pour la 3^e place devant la Tunisie (3-1). Lors de la demi-finale, les Algériens avaient perdu face au Nigeria (3-0), alors que l'Egypte, vainqueur du tournoi face aux Nigériens (3-1), avait éliminé en demi-finale, la Tunisie (3-2). La 5^e place a été attribuée à la Libye qui a défait difficilement, l'Afrique du Sud (3-2). De son côté, la sélection cadette

composée de Madina Seddiki, Hana et Alae Gouasmi a pris la bronze après sa victoire au match pour la 3^e place, face au Maroc (3-2). Les Algériennes avaient trébuché face à l'Egypte (3-0), en demi-finale, alors que la Tunisie avait éliminé le Maroc (3-2). La médaille d'or est revenue à l'Egypte vainqueur face à la Tunisie (3-0). L'équipe des U19 garçons qui comprend les pongistes Rais Amine, Bella Maheidine et Azzala Abderrahmane ont pris aussi la médaille de bronze, malgré leur défaite face à la Tunisie (3-2) qui a aussi remporté le bronze. Le Nigeria, par contre, est champion d'Afrique grâce à sa victoire, en finale devant l'Egypte (3-1). En demi-finale, l'Algérie avait été sortie par le Nigeria (3-1), alors l'Egypte s'était qualifiée aux

dépens de la Tunisie (3-0). Pour les U19 filles, l'équipe algérienne (Kessaci Amina, Hadjer Tahmi et Cheima Merzoug) a pris part à la poule unique du tournoi ayant regroupé : l'Egypte (championne d'Afrique), la Tunisie (argent), le Maroc (4^e) et l'Afrique du Sud (5^e). Les coéquipières de Kessaci ont pris la 3^e place du podium, après leurs succès face à l'Afrique du Sud et au Maroc (3-0), contre des défaites devant l'Egypte (3-0) et la Tunisie (3-1). Le Championnat d'Afrique de Tunis se poursuit, dimanche, avec le déroulement des éliminatoires du Mixte double (U15 et U19) et U15 et U19 (doubles filles et garçons). Le rendez-vous africain a drainé une participation de 74 garçons et 44 filles, représentant 13 associations membres

de la Confédération africaine de tennis de table. L'Algérie participe avec les cadets et cadettes (U15) et les juniors garçons et filles (U19), dans les épreuves par équipes, simples, doubles et mixtes.

Les représentants algériens aux deux rendez-vous de Tunis

Juniors garçons (U21) : Maheidine Bella, Rais Amine, Azzala Abderrahmane et Belabbas Meziane.
Juniors filles (U21) : Kessaci Amina, Tahmi Hadjer, Belache Melissa et Merzoug Cheima.
Cadets garçons : Khenniche Sofiane, Bilel Zoutiene, Chakib Mahgoun et Abadli Wafi Chamseddine.
Cadettes : Sadi Hana, Seddiki Madina, Gouasmi Alae et Takherist Khouloud.

ATHLÉTISME

Mondiaux d'athlétisme : L'Algérien Djamel Sedjati en argent, Moula 5^e en 800 mètres

L'Algérien Djamel Sedjati, qui a réalisé une course presque parfaite en finale du 800 m samedi aux Mondiaux d'Eugène (Oregon), a remporté une précieuse médaille d'argent, alors que l'autre Algérien de cette finale très technique, Slimane Moula, a terminé à la 5^e place, devant le Français Gabriel Tual. Djamel Sedjati, est arrivé en seconde position avec un chrono de 1 mn 44 sec 14, devant Canadien Marco Arop (1:44,28), 3^e. Le vainqueur de la course, Emmanuel Korir, déjà champion olympique, a réalisé un chrono de 1 mn 43 sec 71, prenant d'un cheveu la 1^{re} place devant Sedjati. Les deux Algériens terminent très forts ce Championnat du monde, après avoir nourri beaucoup d'espoirs de médailles. Ce qui n'était pas évident devant les Kenyans, mais Sedjati, admirable de courage et de volonté, a réussi avec brio sa course, terminant vice-champion du monde.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur financier : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Mondiaux d'athlétisme
 L'Algérien Djamel Sedjati en argent, Moula 5^e en 800 mètres

le match à suivre football

Mercato
 La proposition inattendue de Manchester United pour Ronaldo

Transfert

Boukemouche rejoint le Racing Club de Lens

CAN féminine 2022

L'Afrique du Sud s'envole avec le trophée

Pays-hôte de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2022, l'équipe marocaine «était déjà championne» avant l'heure. Trouver les stratégies pour faire progresser aux mieux les joueuses et l'équipe en fonction de leurs caractéristiques. La vraie différence par rapport aux autres équipes est de jouer sur ses terres et en présence de son public, c'est ce qui les fait légitimement accrocher à leur rêve !

Elles démarraient pourtant avec des victoires. Les jeunes lionnes de l'Atlas parviennent à se soustraire pour la première fois de leur histoire de la phase de groupes, réussissent à faire avancer leurs couleurs sur l'échiquier de la CAN, et ce, grâce aux victoires qui se succédaient, notamment en disposant du Botswana (2-1) à Rabat, en quarts de finale. Une victoire qui les fait propulser en demi-finales, non seulement, mais aussi de décrocher une qualification historique pour la Coupe du monde féminine 2023.

Les avis fusaient de partout et le public qui remplissait les gradins annonçait les couleurs des champions.

Les résultats en sa faveur ne faisaient aucun doute sur ses performances qui faisaient de cette jeune équipe le héros de la CAN féminine 2022.

Les Tunisiennes perturbent les pronostics

Il y avait ce choc Cameroun - Nigeria qui était important à suivre et qui faisait trembler les rouges, la finale pouvait leur échapper. Il fallait donc se remettre vite au boulot pour éviter un dérapage non programmé, puisque la rencontre «fera office de finale avant l'heure et laissera un cadavre sur le carreau». L'équipe tunisienne perturbait les pronostics. Pour elle, l'objectif est de surprendre l'une des équipes qui risque de balayer tout sur son chemin, en l'occurrence l'Afrique du Sud, finaliste de la dernière édition. «Les 4 demi-finalistes valident leur billet pour la Coupe du monde féminine 2023, tandis que les perdants des quarts de finale s'affronteront dans des repêchages qui permettront à deux sélections de participer



■ Les Banyana Banyana étaient les favorites sur le papier.

(Photo > D. R.)

à des barrages intercontinentaux».

Le football, un monde à surprise

Les Lionnes de l'Atlas touchent des hauteurs inégalées en disposant du Botswana (2-1), pays-hôte de la CAN féminine 2022. Le Maroc s'accroche à son rêve! Succès qui leur permet à la fois d'atteindre les demi-finales mais aussi de décrocher une qualification historique pour la Coupe du monde féminine 2023. Tenant son billet, il défiera en demies le vainqueur du choc Cameroun - Nigeria ! Et c'est le Cameroun qui se libère du Niger sur le score de 1-0 «en quarts de finale, le Nigeria, triple tenant du titre et sacré lors de 11 des 13 éditions, a rejoint le Maroc, tombeur du modeste Botswana (2-1)».

La Tunisie quitte la CAN

L'aventure tunisienne prend fin, éliminée par l'Afrique du Sud (0-1). Un confrère de la presse africaine estimera dans sa note que «les Banyana Banyana sont les favorites sur le

papier. Elles n'ont pas mis longtemps à démontrer le contraire, en faisant honneur à leur statut et la joueuse Jermaine Seoposenwe, lancée en profondeur, profite de la passivité des défenseuses centrales tunisiennes, ajuste Soulayma Jebrani qui ouvrira le score (1-0, 14e). Le but qui favorise les plus expérimentées les Sud-Africaines».

Finale Afrique du Sud - Maroc (si près du trophée ?)

Si près du but... Rêvant d'un premier sacre devant son public à domicile, le Maroc a subi la loi de l'Afrique du Sud (1-2) ce samedi en finale de la CAN féminine 2022 au stade du Prince Moulay Abdellah de Rabat. Auteure d'un doublé express après l'heure de jeu (63^e, 71^e), l'attaquante Hildah Magaia, la bourreau des Lionnes de l'Atlas qui n'auront pas su concrétiser leur bonne première demi-heure et qui ont ensuite concédé de plus en plus d'occasions jusqu'à finir par craquer. La réduction du score de Rosella Ayane à la 80^e

minute a relancé l'espoir pour la bande à Reynald Pedros, mais les 9 minutes de temps additionnel n'y auront rien changé: c'est bien l'Afrique du Sud qui remporte la compétition pour la première fois après 5 échecs en finale !»

Et maintenant

Il n'y a pas que les trophées pour juger de la qualité du travail, surtout si c'est une équipe jeune qui doit encore, et encore apprendre, non seulement comment gagner mais aussi respecter les adversaires, on ne part jamais gagnant parce que l'adversaire ne donne jamais rien de facile. La qualification pour la Coupe du monde féminine 2023, il faut aussi partir petit et jamais se dire vainqueur à l'avance.

H. Hichem

■ BeIN Sports 2 : NBA, Golden State Warriors - Boston Celtics à 19h

■ TFI et Canal + : Euro féminin à 19h

La Der

La proposition inattendue de Manchester United pour Ronaldo

Toujours absent, Cristiano Ronaldo n'a pas encore entamé sa préparation avec Manchester United.

L'attaquant portugais aimerait quitter les Red Devils. Mais faute d'offre concrète, ses dirigeants lui auraient proposé un deal étonnant.

Vingt jours après la date initialement prévue pour sa reprise, le manager Erik ten Hag «ne sait toujours pas où est Cristiano (Ronaldo)».

Une situation qui commence à agacer Manchester United.

L'équipe vient de disputer son quatrième match amical et l'attaquant de 37 ans, officiellement dispensé pour raisons person-

nelles, n'a pas communiqué sur son retour. A supposer qu'il ait prévu de revenir...

Un prêt envisagé pour Ronaldo

Rien n'est moins sûr étant donné que Ronaldo n'a plus la tête à Manchester. Déçu du début de mercato, le Portugais aimerait rejoindre un club qualifié pour la Ligue des Champions.

Encore faudrait-il trouver un club capable de financer son transfert et son salaire.

Ce n'est pour le moment pas le cas. C'est pourquoi Manchester United aurait proposé à Ronaldo de le prêter, à condition que le joueur accepte de prolonger d'une année, soit jusqu'en juin 2024, via une option figu-

rant dans son contrat. Ainsi, CR7 pourra disputer la C1 avec une autre équipe cette saison, puis la suivante avec les Mancuniens s'ils se qualifient.

Le Portugais y réfléchit

Selon le *Daily Mirror*, l'idée a surpris l'avant-centre et son agent Jorge Mendes, qui n'auraient pas encore répondu à cette offre.

Reste à savoir si le quintuple Ballon d'Or acceptera d'être simplement prêté. Cette solution pourrait faciliter son départ et convenir à tout le monde, à l'exception des supporters et des sponsors de Manchester United...